

Deux semaines dans la peau d'un créateur de coopérative...

Découvrez toutes les étapes d'élaboration d'un plan d'affaires coopératif

Développez votre créativité, vos compétences et votre leadership

Enrichissez votre réseau de contacts, en France et à l'étranger

Approfondissez vos connaissances des coopératives et de l'économie sociale et solidaire

Participez à
Campus coopératives !

Conditions d'admission

- > Être âgé de 18 à 35 ans, que vous soyez étudiant, en activité ou demandeur d'emploi
- > Être francophone
- > Être animé par l'envie d'entreprendre et sensible aux valeurs de la coopération

La formule comprend

- > La formation et les supports pédagogiques
- > L'hébergement et la restauration
- > L'accès aux installations sportives et les sorties et activités proposées durant la formation

Une inscription accessible à tous

- > Chaque participant verse une contribution de 200 euros
- > Le coût pédagogique global, d'un montant de 2 000 euros, est pris en charge par les partenaires de Campus coopératives

Dossier de candidature à télécharger et à retourner avant le 13 mai 2016

www.campuscooperatives.coop

Contact : Union régionale des Scop de Poitou-Charentes
contact@campuscooperatives.coop - 05 49 73 37 79

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES
POITOU-CHARENTES

R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

Université
de Poitiers

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES

Conception : CG Scop - Impression : Italic 79, certifié Imprim'vert

**Campus
coopératives**

POITIERS
2016



du 27 juin au 8 juillet 2016

sur le campus de l'Université de Poitiers

Vous avez entre 18 et 35 ans ?
Vous êtes animés par l'envie d'entreprendre ?
Vous voulez partager une aventure humaine ?

**Lancez-vous,
devenez entrepreneurs coopératifs !**

la démocratie nous réussit

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES

Une école internationale pour entreprendre autrement !

Adaptée d'une initiative québécoise menée à l'Université de Sherbrooke, **Campus coopératives** est une école destinée à permettre aux jeunes de 18 à 35 ans de s'initier pendant deux semaines d'été à l'entrepreneuriat coopératif.

Une première édition a eu lieu en France, à Poitiers à l'occasion de l'Année internationale des coopératives proclamée par l'ONU en 2012. Une deuxième a été organisée en 2014.

Le succès de ces deux éditions, unique en Europe, conduit la Confédération générale des Scop et l'Union régionale des Scop de Poitou-Charentes, initiatrice de l'opération, à reconduire Campus Coopératives en 2016, **du 27 juin au 8 juillet 2016**.

UN PROGRAMME SUR MESURE

>>> Des ateliers

Qu'il s'agisse d'ateliers de créativité ou de méthodologie, des professionnels missionnés par **Campus coopératives** vous permettront d'appréhender toutes les étapes de la création d'une coopérative.

>>> Des conférences

15 heures de conférences animées par des experts reconnus vous seront proposées pour développer vos connaissances sur la coopération et l'économie sociale et solidaire.

>>> Des temps de travail en groupes

Plus de 30 heures de travail pour élaborer votre plan d'affaires coopératif : répartis en 6 équipes, les participants devront simuler la création d'une entreprise coopérative et défendre ensemble leur projet devant un jury de professionnels.

>>> Des témoignages

Qui mieux que les dirigeants d'entreprises eux-mêmes pour parler de leur expérience. Ouvrez grand les oreilles pour éviter les embûches !

Campus coopératives, c'est avant tout une aventure humaine :

- > Des activités sportives pour renforcer l'équipe
- > Des moments festifs à la rencontre des Scop localement implantées
- > Des sorties culturelles pour découvrir la région Poitou-Charentes

Campus coopératives, les clés pour entreprendre en Scop et en Scic

Une Scop (Société coopérative et participative) est une société commerciale dont les salariés sont maîtres à bord et partagent équitablement le pouvoir, les risques et les résultats. Les décisions en assemblée générale y sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix », indépendamment du capital détenu.

Pour des projets d'utilité sociale qui s'inscrivent dans le développement local, comme l'environnement, la culture, les énergies, la santé... Il existe le statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), qui permet de réunir au capital de l'entreprise tous les acteurs d'un projet : salariés, bénéficiaires, collectivités locales, bénévoles, secteur privé...

